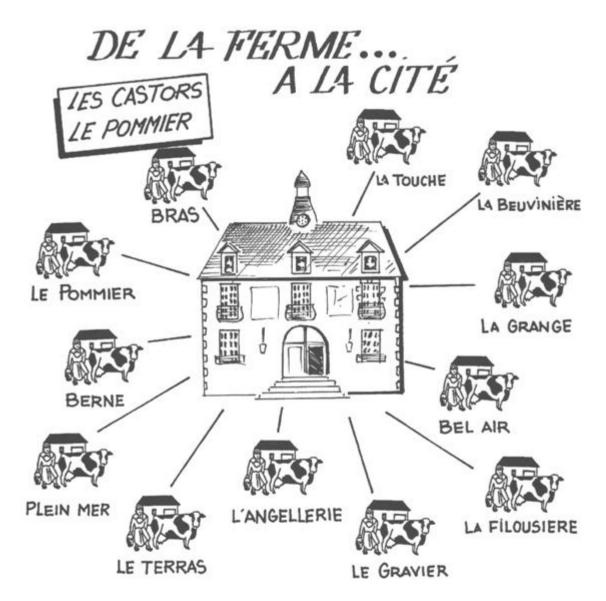


LES CAHIERS DU PAYS DE MAYENNE



SOMMAIRE

LES CASTORS MAYENNAIS

- Un peu d'histoire
- Les Castors dans le département
- · Les Castors à Mayenne
- Bibliographie
- Remerciements

LE POMMIER

- En remontant le temps
- Premières constructions de la cité
- Dès le XVIIIè siècle
- · L'enclos du Calvaire
- · On fait dans l'urgence
- Un quartier en pleine mutation
- Souvenirs de mon lieu d'enfance
- Bibliographie
- Remerciements
- Glossaire

A Laval, les terrains sont trop chers, jusqu'à 1 200 francs le mètre carré. En comparaison, Montjean (de 50 à 70 francs) Château-Gontier (200 francs) Mayenne (190 francs) offrent des prix plus raisonnables. Quand ceux-ci sont trop élevés, on fait l'économie du terrain et on construit sur 200, 250 m2. Une fois la construction terminée, il ne reste que peu de place pour le jardin.

Plus généralement sur le plan départemental, la prime accordée par l'Etat (loi du 21 juillet 1950) a donné un véritable coup de fouet à la construction. En effet, si en 1950, 178 permis de construire ont été autorisés (dont 87 sinistres de guerre) ce ne sont pas moins de 362 autorisations de construire (dont 57 sinistres de guerre) qui ont été accordées dans le premier semestre 1951 par le service départemental du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

A compter du 1^{er} janvier 1952, une prime départementale annuelle de 100 francs par mètre carré de superficie habitable (avec une limite maximum de 73 m2) est attribuée pour toute construction nouvelle d'immeuble à usage d'habitation réalisée dans le département.

LES CASTORS À MAYENNE

L'initiative de cette aventure revient à Monsieur Robert Authié, chirurgien-dentiste à Mayenne qui, après avoir découvert les réalisations de ces associations de constructeurs dans le sud de la France, décide, dès 1949, d'en faire profiter les Mayennais. Les besoins en logements sont nombreux. La reconstruction de la ville, après les dégâts causés par le bombardement du 9 juin 1944, a drainé sur Mayenne un nombre important de travailleurs. Les « logements » disponibles sont rares et n'offrent pas toujours des conditions décentes d'hébergement. Le caractère provisoire de certains (baraquements, caserne Mayran, hôpital militaire...) est loin d'assurer la tranquillité et le confort minimum que chacun est en droit d'attendre après une longue et dure journée de labeur.

Monsieur Authié, conscient des difficultés qui l'attendent, part en campagne, sollicite ses nombreuses relations. Dans ce genre d'aventure, l'argent est le nerf de la guerre... Il met à contribution les compétences de chacun pour engager son projet sur les rails et atteindre son objectif : « la construction de logements décents pour ceux qui en ont le plus besoin ».

Seuls les deux premiers groupes de maisons jumelées soit 4 logements seront entièrement réalisés par les Sociétaires. Exception faite des façades des logements du 2^e groupe dont le ravalement est exécuté par l'entreprise Moriceau de Mayenne. Les autres constructions seront, pour une large part, soumissionnées aux entreprises avec certaines finitions à la charge des Castors, le terrassement, les fondations, et la construction des soubassements en pierre étant toujours assurés par eux.

L'abbé Charlot à la pelle



Cette méthode mixte de construction a été adoptée pour que, tout en conservant le principe « Castor » la construction de tous les ensembles ne souffre pas d'un retard préjudiciable à tous points de vue : occupation des logements, augmentation des matériaux, découragement provoqué par une trop longue durée des efforts constants à fournir...

ET MAINTENANT AU BOULOT!

L'équipe des Castors compte dans ses rangs quelques professionnels du bâtiment (maçons - charpentier - couvreur - plombier) mais ce sont surtout des hommes de bonne volonté, prêts à sacrifier leurs loisirs. Le maniement de la pioche et de la pelle pour les terrassements, le ravitaillement en matériaux, le transport de la pierre pour les soubassements ne nécessitent pas de compétences particulières mais demandent une « sacrée » dose de courage.



Le lavoir de la Tête rouge

C'est face à la ferme que fut édifiée en 1932, la première « cité du Pommier ».

Décidée en conseil municipal selon une délibération du 4 août 1932, elle s'installe dans l'enclos du Calvaire, sur des terrains appartenant à la ville de Mayenne.

A l'initiative de René Blanchard, maire de Mayenne de 1929 à 1935, quatre logements de deux pièces chacun sont construits, sous le même faîte, pour la somme de 70 000 F. à l'angle nord-ouest de l'enclos du Calvaire (aujourd'hui carrefour des rues du Pommier et des Alouettes).

Le confort est minimum, le point d'eau commun est à l'extérieur, au bord du chemin, les commodités et la cave, au fond du jardin, mais les maisons neuves et saines apportent aux locataires, une réponse satisfaisante à l'insalubrité de

La cité du Pommier



leur situation précédente. Quatre logements que se partagent trois familles, la plus nombreuse bénéficie de quatre pièces.

